



Caractéristiques des EPI

GANTS EN NITRILE

réutilisables (certifiés EN 374-3)
ou à usage unique (certifiés EN 374-2)



EPI VESTIMENTAIRE

65 % polyester / 35 % coton ≥ 230 g/m² + traitement
déperlant OU Niveau C1, conforme à la norme NF EN ISO 27065



EPI PARTIEL

blouse ou tablier à manches longues
catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1



COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE

catégorie III type 3 ou 4
certifiée EN 14605+A1:2009



LUNETTES OU ECRAN FACIAL

certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)



MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS	TRACTEUR AVEC CABINE		
Réutilisables		À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI vestimentaire ET			EPI vestimentaire ET	
EPI partiel OU			EPI partiel OU	
Type 3 ou 4			Type 3 ou 4	

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac transudé à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

Un nettoyage complet du matériel de pulvérisation est important afin d'éviter tout risque de phytotoxicité lors d'une utilisation ultérieure du pulvérisateur. À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être vidée puis rincée à l'eau claire. Remplir à nouveau la cuve avec de l'eau et un produit nettoyant adapté. Faire fonctionner l'agitation pendant un quart d'heure et vider. Rincer de nouveau la cuve avec de l'eau claire. Nettoyer le reste de l'appareil (rampe, circuit, buses...) avec de l'eau et un produit nettoyant adapté.

Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre soulevée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- Munissez les produits phytosanitaires de leur étiquette et de leur emballage.
- Portez des vêtements adaptés et un masque.
- Portez des gants.
- Portez un casque.

- Surveillez les conditions météorologiques.
- Évitez les conditions météorologiques défavorables.
- Évitez les conditions météorologiques défavorables.
- Évitez les conditions météorologiques défavorables.

- Scannez le QR code de votre étiquette.
- Scannez le QR code de votre étiquette.
- Scannez le QR code de votre étiquette.

[D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR](http://www.mon-phyto-pratique.fr) #FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.



S-METOLASTAR

S-METOLASTAR est un HERBICIDE de pré-levée et de post-levée précoce, efficace sur anti-graminées et anti-dicotylédones. Il s'utilise de 0,6 à 2 L/ha sur les grandes cultures, cultures légumières, porte-graines et cultures tropicales. La nouvelle dose maximum recommandée sur maïs, tournesol, sorgho, soja est de 1,04 L/ha/an. (Voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. : Life Scientific Ltd. - Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
 Type d'action : Herbicide (HRAC K3)
 Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
 Composition : 960 g/L (86.5% p/p) de S-Métolachlore

Attention



S-METOLASTAR (N° d'A.M.M. : 2160479)

- H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - EUH208** Contient du S-métolachlore. Peut déclencher une réaction allergique.
 - EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
 - P102** Tenir hors de portée des enfants.
 - P261** Éviter de respirer les aérosols.
 - P302+352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
 - P305+351+338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P391** Recueillir le produit répandu.
 - SP1** Éliminer le contenu/récepteur dans une installation agréée d'élimination des déchets. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
 - SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- Délai de rentrée : 48 heures.**

EN CAS D'URGENCE
Composer le 15, le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Premiers soins détaillés à l'intérieur du livret.

Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉSERVE À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.
 Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.
 N° de lot et date de fabrication : voir emballage



Fabriquée en UE
Version No 4

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest
Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com

Contenu: **5L** Net

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet et au savon. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

DESRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le S-Metolachlore est un herbicide systémique, il pénètre dans les plantes lors de la levée, principalement par l'hypocotyle et, dans une moindre mesure, par les racines. La synthèse de nombreux composants de l'adventice, notamment des lipides, est perturbée ce qui entraîne la destruction de la plante.

Le S-Metolachlore appartient à la famille des chloroacetamides, il est classé dans le groupe HRAC K3.

Tableau des usages

Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Grandes cultures					
Betterave industrielle et fourragère	Graminées et dicotylédones annuelles	0.6 L/ha	1/an	90 jours	5 mètres
Mais, millet, moha	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha			
Soja	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha			
Sorgho	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha			
Tournesol	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha			
Cultures légumières					
Haricots écosés frais (flageolets...) / Haricots et pois non écosés frais (haricots verts, pois mange-tout...)	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/an	60 jours	5 mètres
Cultures porte-graines					
Porte-graines : courgette, potiron et coloquinte	Graminées et dicotylédones annuelles	1.4 L/ha	1/an	-	5 mètres
Cultures tropicales					
Ananas	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/an	365 jours	5 mètres
Canne à sucre	Graminées et dicotylédones annuelles	2.0 L/ha	1/an	100 jours	5 mètres

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse:

<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/>

Spéctre d'efficacité de S-METOLASTAR

Sur ananas et canne à sucre, S-METOLASTAR est généralement très efficace sur les graminées annuelles et efficace sur les dicotylédones annuelles.

Adventices	1.4 L/ha en pré-levée	2.0 L/ha en pré-levée
Graminées		
Digitaire filiforme		
Digitaire sanguine		
Folle avoine		
Panic capillaire		
Panic dichotome		
Panic pied-de-coq		
Pâturin annuel		
Ray-grass anglais		
Ray-grass d'Italie		
Sétaires		
Vulpin des champs		
Dicotylédones		
Capselle bourse à pasteur		
Euphorbe réveil matin		
Géranium à feuilles rondes		
Géranium à tiges grêles		
Géranium dissecté		
Mouron des champs		
Mouron des oiseaux		
Véronique de Perse		
Véronique des champs		

	Très sensible (95%-100%)
	Sensible (85%-95%)
	Moyennement à peu sensible (50%-85%)
	Sensibilité insuffisante (< 50%)

Recommandations par culture

Afin de limiter les risques de transfert dans l'eau, la nouvelle dose maximum recommandée sur maïs, tournesol, sorgho, soja est 1,04 l/ha/an.

Afin d'assurer une bonne absorption de S-METOLASTAR par les racines et l'hypocotyle, et par conséquent une efficacité optimale du produit, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide, propre et finement préparé.

Sur betterave : appliquer S-METOLASTAR selon une des méthodes suivantes :
- post-levée / pré-levée de la culture à 0,6 L/ha,
- post-levée (à partir du stade 2 feuilles de la culture).

Sur maïs : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis, en post-semis / pré-levée ou en post levée précoce. Dans tous les cas, il convient d'éviter le stade pointant du maïs.

- Quand cela est possible, privilégier le post-semis / pré-levée du maïs.

- Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

- Si une application de S-METOLASTAR en post-levée est prévue, ne pas appliquer après le stade 3 à 4 feuilles du maïs et, pour assurer une efficacité optimale, utiliser S-METOLASTAR avec un herbicide foliaire, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges. Appliquer S-METOLASTAR sur une végétation sèche.

Appliquer sur un sol propre et au maximum jusqu'au stade 1 feuille des graminées estivales.

La nouvelle dose maximum recommandée sur maïs est de 1,04 l/ha/an. Cependant le S-METOLASTAR peut être, du point de vue réglementaire, utilisé à des doses supérieures.

Adapter la dose appliquée de selon la teneur en matière organique du sol : 1.5 L/ha pour une teneur en matière organique inférieure à 2%, 1.8 L/ha pour une teneur en matière organique de 2 à 4%, et 2 L/ha pour une teneur en matière organique supérieure à 4%.

Sur millet, moha : S-METOLASTAR est utilisable à 1.4 L/ha à partir du stade 2 à 3 feuilles de la culture, mais avant le stade 2 feuilles des adventices (jusqu'à 3 feuilles sur graminées). Des symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître sur la culture, mais ils n'ont généralement pas d'incidence sur le rendement.

Sur soja : S-METOLASTAR est utilisable en post-semis / pré-levée du soja et avant la levée des adventices. Ne pas irriguer le soja dans les 10 jours après l'application. Ne pas utiliser S-METOLASTAR sur bouldènes battantes.

Sur sorgho : S-METOLASTAR est utilisable en post-levée du sorgho à partir du stade 3 feuilles, mais avant le stade 3 feuilles des adventices.

Sur tournesol : S-METOLASTAR est utilisable en pré-semis ou en post-semis / pré-levée du tournesol. Privilégier le pré-semis lorsqu'une période de sécheresse est prévue après semis. Dans ce cas, appliquer S-METOLASTAR sur un sol frais et humide. L'incorporation n'est pas obligatoire.

Sur haricots écosés : S-METOLASTAR est utilisable en pré-levée de la culture. Avant d'utiliser S-METOLASTAR sur ces cultures, consulter votre conseiller technique habituel ou les organismes professionnels concernés.

Sur cultures porte-graines (courgette, potiron et coloquinte) : avant toute application de S-METOLASTAR, demander conseil à la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semence - téléphone : 01.44.82.73.33).

Sur ananas : S-METOLASTAR est utilisable dans les premières semaines suivant la plantation. Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée.

Sur canne à sucre : S-METOLASTAR est utilisable dans les 12 premières semaines suivant la plantation ou la récolte de la canne à sucre.

Appliquer S-METOLASTAR en pré-levée des adventices ou au tout début de leur levée. Sur *Rottboellia cochinchinensis* (herbe fataque), associer S-METOLASTAR avec un herbicide spécifique, en veillant à respecter la réglementation sur les mélanges.

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation. Éviter toute dérive sur les cultures adjacentes, particulièrement si celles-ci sont sensibles

Recommandations pour les mélanges

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En fonction de la flore visée et de l'infestation, utiliser S-METOLASTAR seul, en mélange, ou en programme.

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon avant emploi.

Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de S-METOLASTAR dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

Volume de bouillie

Utiliser S-METOLASTAR dans un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha, ou 200 à 400 L/ha sur ananas et canne à sucre.

Cultures de remplacement

Pour les cultures de remplacement en cas d'échec de la culture traitée, les possibilités sont : haricot, maïs, soja, tournesol.

Pour toute autre culture, consulter votre conseiller technique habituel.

Cultures suivantes dans la rotation

Toute culture est possible dans la rotation. En cas de semis d'une graminée fourragère en culture suivante, effectuer un labour après récolte de la culture désherbée avec S-METOLASTAR.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytomaculaire conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.